

MAIRIE
Fermeture des bureaux

**Le samedi 05 d'août
et du 11 au 21 août.**

AOÛT

Les vendredis 04 et 18 de 10h à 16h - Ferme Lespinasse
Coup de Pousse – Atelier découverte Enfants 7 à 9 ans

Les vendredis 11 et 25 de 10h à 16h - Ferme Lespinasse
Coup de Pousse – Atelier découverte Enfants 10 à 13 ans

Mardi 15 à partir de 10h – église de Montaud
A.N.D.S. – messe suivie de la montée à Notre Dame des Sommets

MAIRIE

Téléphone : **04.76.93.65.79**
Numéro d'urgence : **06.08.14.33.54**
(ne pas laisser de message)
Adresse courriel : **mairie@montaud.fr**

Café des aidants

Le calendrier est disponible
sur le site et/ou en mairie
Contact : service autonomie :
04.76.36.38.38 ou
tsg.autonomie@isere.fr



A propos des demandes de passeport délivré en urgence, la Préfecture de l'Isère informe :

QUOI	passeport temporaire : validité 1 an
POURQUOI	- Soit dans le cadre d'un déplacement urgent pour des raisons humanitaires ou médicales - Soit pour raisons professionnelles
COMMENT	Je fais une demande par courriel à l'adresse suivante : pref-cni-passeports public@isere.gouv.fr 1) J'indique mon nom, prénom, date de naissance, n° de téléphone, date de départ et pays de destination 2) Je scanne le document justifiant de l'urgence 3) Je note dans l'objet : passeport temporaire Si votre demande est recevable le service des passeports prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous
ATTENTION	LA DELIVRANCE EN URGENCE EST ACCORDEE DE MANIERE EXEPTIONNELLE ET N'A PAS DE CARACTERE AUTOMATIQUE

Programme 2^{ème} semestre 2017

Lundi 11 septembre

Comment définir la relation d'aide ?

Lundi 9 octobre

Moi aussi j'aimerais qu'on me demande comment ça va

Lundi 6 novembre

L'aider jusqu'au bout de la vie ?

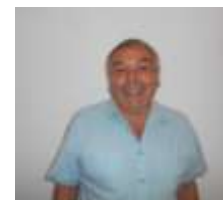


Dernières nouvelles sportives

Lors du **Generali Open de France d'équitation**, à Lamotte Beuvron, à l'occasion du championnat de France, Marion Permezel a terminé 6^{ème} en Poney 2 excellence et Julie Permezel 12^{ème} en Poney 4B espoir (avec les écuries de Tolignat).

Conseil municipal

Réunion publique du 04 juillet 2017



Le Conseil DECIDE :



Affaires scolaires

- D'approuver le règlement présenté ce jour, avec les modifications proposées.
- De prendre en charge financièrement les sorties piscine. Une convention sera signée avec la Commune de Sassenage.
- D'accepter la convention proposée avec le Centre médico scolaire pour l'année 2017/2018.
- De fixer le tarif des repas au 1^{er} septembre 2017 à 2,90€ pour les professeurs des écoles, les élus et les salariés communaux.

Finances

- La coupe de bois a été vendue au prix de 14 100€ à la société Eymard de Veurey
 - Décisions modificatives
- 1/ suite à la dissolution du CCAS et à son intégration dans le budget communal

Fonctionnement – Recettes :

Compte 002 : 9 975,55€

Fonctionnement – Dépenses

Compte 6713 Secours et dots : 6 975,55€
Compte 6257 Réceptions (repas) : 3 000€
2/ Pour la prise en charge des amortissements

Investissement – Recettes :

Compte 2804111 (040) + 346€
Compte 10226 Taxe d'aménagement -346€

Fonctionnement – Dépenses

Compte 6811 (042) + 346€
Compte 022 Dépenses imprévues - 346€
3/ Vu l'état des dettes impayées, malgré de nombreuses relances (les personnes ont quitté Montaud et ne sont plus joignables), Admission en non-valeur de la dette restant due, d'un montant de 277,98€.

Fonctionnement – Dépenses

Compte 673 + 300€
Compte 022 Dépenses imprévues - 300€
4/ De reporter sa décision concernant l'adhésion à l'association CIEC.

Travaux

- 1/ D'attribuer les travaux de voirie communale 2017, voies n°6 La Combe, à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 23 563,80€ hors-taxes.
- 2/ De solliciter une subvention auprès de la Maison du Territoire pour la rénovation du monument aux morts. Montant des travaux 10 000€ HT.

Communauté de Communes

Finances : informations sur le Pacte fiscal et financier.

FPIC : avis sur l'utilisation de la somme à redistribuer exceptionnellement : 42% vers l'intercommunalité et 58% vers les communes en veillant de très près à l'utilisation faite.

La question de la TOM se posera dans le cours de l'année. Une réflexion sera faite en commission dans les mois à venir.



Grand séchoir

De nombreuses activités dans les prochaines semaines. Vous trouverez toutes les informations en mairie ou sur www.legrandsechoir.fr.

Découvrez un espace culturel et touristique consacré au Pays de la noix et aux hommes qui ont fait la renommée de la noix de Grenoble.

Conseil Départemental

Sources de découvertes jusqu'au 24 septembre. Espaces naturels sensibles gratuits et ouverts à tous. Toutes les informations sur www.isere.fr ou disponible en mairie.

